

NOTE COMPETITIONS NATIONALES - PROTOCOLE SANITAIRE

MISE A JOUR 02 FEVRIER 2022

Suite aux récentes mesures gouvernementales et l'évolution de la crise sanitaire, la FFF est contrainte de revoir ses protocoles COVID. Nous finalisons la rédaction du protocole des compétitions nationales.

Afin de préparer les rencontres qui se dérouleront à compte de ce week-end, vous trouverez, ci-dessous, et avec le plus de précision possible, les nouveautés contraintes ou les allègements qui s'appliquent à tous les clubs.

Certains éléments sont soumis à une appréciation locale (Mairie ou Préfecture) et chaque club devra compléter ou adapter son dispositif au regard des éléments qui seront imposés par ces autorités locales.

Les autres dispositions générales du **Protocole Compétitions nationales – Janvier 2022** - v 2.1.1 restent d'actualité :

AJUSTEMENTS PASS SANITAIRE ET MESURES GOUVERNEMENTALES – FEVRIER 2022 :

- **CALENDRIER D'ALLEGEMENT DES MESURES SANITAIRES**

- **2 février**

- **Levée des jauges dans les établissements accueillant du public assis (Stades, Salle ...). Pour accéder à ces lieux, le port du masque reste obligatoire.**
- **Les places debout sont autorisées dans le respect de la réglementation des établissements concernés du respect de la distanciation.**

- **15 février**

- **Le délai d'injection du rappel vaccinal contre le Covid-19 sera réduit de 7 à 4 mois.**

- **16 février**

- **La consommation debout sera à nouveau possible dans les stades et salles (buvettes).**

- **ACCES DU PUBLIC rappel :**

- Présentation du Pass Vaccinal et port du masque obligatoire (inchangé)
- Buvette fermée sans exception jusqu'au 16 Février
- Pour les espaces d'hospitalités (partenaires et/ou tribune officielle) , interdiction de cocktail debout jusqu'au 16 Février.
 - ne sont autorisées que les prestations assises avec service à table dans les ERP type N.

- Toute personne accompagnant la délégation et ayant accès aux zones vestiaires doit être munie du Pass Vaccinal et porter un masque.

La nouvelle version complète du protocole vous parviendra après la fin de cette période transitoire : d'ici là, la version actuelle 2.1.1 reste en vigueur sous réserve des ajustements ci-dessus présentés.

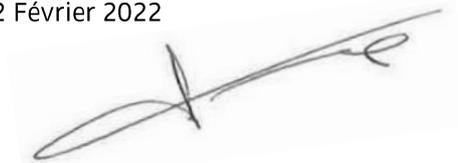
En vous remerciant de vous y conformer à compter de ce jour,

Cordialement,

Laurent VAICHÈRE

Directeur Adjoint des Compétitions Nationales

Paris, le 02 Février 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Vaichère', is written over a light grey rectangular background.